charente 16 la cgt union départementale

Le Trait d'Union Syndicaliste Charentais

Prix à l'unité : 0,60 € Gratuit aux syndicats **n° 506** **Juillet 2019**

www.cgt16.fr

SOMMAIR

- **EDITO** P01
- **ACTU** P02
  - Point sur les Transport Grand Angoulême
- **VIE SYNDICALE** P04
  - Projet de réforme des retraites
  - Consultation des syndiqués
  - Conférence Régionale Poitou-Charentes
  - Conférence territoriale de l'UD
  - Point Formation Syndicale
- **AGENDA** P20

T.U.S.C

Mensuel d'information de l'Union Départementale des syndicats CGT

Imprimé par l'Union Départementale CGT de la Charente

Direction de publication Samantha DUMOUSSEAU

Commission Paritaire 1119 S 07263

Union Départementale CGT de la Charente

10 rue Chicoutimi - Ma Campagne

16000 ANGOULEME

Tel : 05 45 38 11 48

Contact secrétariat : ud-cgt16@orange.fr

Contact site : siteweb@cgt16.fr

http://www.cgt16.fr

EDITO

Gwladys Audubert-Lalande
Secrétaire à l'UD16
Responsable DLAJ

Enfin la période estivale, synonyme de vacances et de congés payés ! Outre la détente et les bons souvenirs, celle-ci doit aussi nous rappeler que nos plus grandes victoires sociales ont été obtenues dans la lutte….

Pour un syndicaliste, militant, cette période n'est pas synonyme d'abandon, en effet, «pendant les travaux, les affaires continuent». Suite à toutes les réformes passées, en cours, ou à venir, il nous faut rester éveillés et vigilants.

L'actualité syndicale CGT en Charente n'échappe pas à la règle, d'autant qu'elle est déjà en ligne avec les actions gouvernementales et patronales. Comme exemple : la lutte de nos camarades du SDEN, pour tenter de sauver une école et un système éducatif à la hauteur de ce que l'on est en droit d'attendre, ou encore l'hôpital , la poste et aussi plusieurs initiatives dans des boîtes privées et le rejet de la réforme des retraites…
Le reste de la CGT territoriales n'est pas inactif !!

En effet, comme nous l'évoquions dans un précédent numéro, nous devons être et rester organisés pour faire face à ces multiples attaques. Organisation, à la CGT, ça rime avec valeurs, règles de vie, statuts et formation, entre autres.

L'activité CGT en Charente répond à ces aspirations, avec la tenue du congrès de l'UL du Cognaçais, de la 3ème Conférence Territoriale ou encore de la Conférence Régionale, qui valide les modalités de mise en place du nouveau périmètre du Comité Régional de la nouvelle Aquitaine.

L'activité CGT en Charente, c'est encore et toujours la formation syndicale, « être mieux formé pour être mieux armé » ou encore, en lien avec la démarche confédérale, le déploiement de la consultation de nos syndiqués, « mieux les connaitre, pour répondre aux mieux à leurs attentes et être plus efficace. »

Alors, vous l'aurez compris, vacances, j'oublie tout, plus rien à faire du tout ….. Ou presque !!!….

Profitez quand même de ces moments précieux, ayez une pensée pour nos aïeuls qui sont allés arracher les congés payés, défendez nos idées et, LA LUTTE CONTINE !!!!

Point Transports Grand-Angoulême

Union Syndicale CGT des Retraités(es) de la Charente
Maison des Syndicats, 10 rue Chicoutimi-Ma Campagne 16000Angoulême
Courriel : usr.cgt16@gmail.com

Compte rendu de réunion avec M Dauré, président de l'agglomération du grand-Angoulême.

Depuis plusieurs mois, nous lancions une campagne de signature sur la gratuité des transports en commun sur le grand-Angoulême, et pour cela, M François Dauré nous a demandé à nous rencontrer.

Le 28 Mai 2019 a 18h00, celui-ci nous a reçu avec ses adjoints qui sont responsables de la mobilité sur le Grand – Angoulême.

Nous lui rapportons les raisons fondamentales de nôtres demandes de gratuité des transports en commun sur le grand-Angoulême a savoir :

Parce que cela permettra de compenser les inégalités de ressources
Parce que cela redistribuera du pouvoir d'achat notamment aux plus faibles.
Parce que c'est une mesure écologique qui réduira la pollution de l'air, sonore, et diminuera les gaz à effets de serres en réduisant le nombre de voitures en ville, en fluidifiant le trafic automobile.
Parce que c'est un investissement de santé public.
Que 38 villes en France ont adopté la gratuité.

***M Dauré** nous précisa qu'elle est sa position tous en nous expliquant que le nouveau réseau mis en route en septembre sera plus moderne, plus accessible avec des horaires plus amplifiés.*
La billetterie rapporte 4.5 millions d'€, les entreprises participent a raison de 1.5 million d'€.
Les villes qui ont adopté la gratuité n'ont pas les mêmes performances en termes de réseau, amplitude horaire, de service publique avec un BUS tous les 10 minutes environ voir plus.
La tarification tient compte d'un certain nombre de difficultés des usagés, (selon les ressources, RSA ….) et peut descendre à 8.5€ ce qui est proche de la gratuité.
Mais, il n'est pas contre l'ouverture d'un débat à l'intérieur du grand-Angoulême pour discuter de la gratuité avec tous les acteurs du conseil du grand-Angoulême.
En ce qui nous concernent nous précisons que notre exigence est bien la gratuité des transports en commun sur le Grand-Angoulême, pour les raisons évoquées plus haut, que l'ouverture d'un débat est certes un premier pas mais qui doit déboucher sur notre revendication.
Dans l'attente nous continuerons à faire signer notre pétition partout sur le grand-Angoulême que nous ferons parvenir à M François Dauré.
Nous repartons vers 19h 15 en décidant de nous revoir vers la fin de l'année.

Pour la délégation USR CGT16
Yvan Fayet
Michel Blanchon

En santé, la Macif s'engage pour favoriser l'accès aux soins à tous.

En plaçant la santé au cœur de sa vision mutualiste, la Macif défend un accès aux soins sans sélection médicale et sans garanties gadget. Être adhérent d'un contrat santé de la Macif, c'est disposer d'une couverture complète et accessible.
Particuliers, professionnels, petites et grandes entreprises, si vous partagez les mêmes valeurs, rejoignez-nous !

Plus d'information sur macif.fr

MACIF

Essentiel pour moi

Les contrats santé proposés par la Macif sont assurés par des mutuelles relevant du Livre II du code de la mutualité et adhérentes à la Mutualité Française ou par des institutions de prévoyance régies par le Livre XI du code de la sécurité sociale.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied-de-Fond 79000 Niort.

Réforme des retraites

LA CAPITALISATION, C'EST NON !

« LES MÊMES DROITS À RETRAITE... » OK ! MAIS LESQUELS ?

Emmanuel macron a annoncé qu'un euro cotisé ouvrirait à chaque salarié·e les mêmes droits. Derrière cette apparente équité se cache un problème central : le contenu de nos droits n'est absolument pas défini.

Aujourd'hui, le régime de retraite nous garantit le maintien (relatif) de notre niveau de vie, en nous assurant de toucher des pensions qui représentent en moyenne 61 % de notre salaire net moyen.

Avec sa réforme, le gouvernement propose que la valeur des points acquis - et donc le montant de la pension - soit déterminé seulement au moment du départ en retraite, en fonction de l'espérance de vie, du nombre de retraité.e.s et de la situation économique. Nous n'aurons donc plus de garantie de maintien de notre niveau de vie, et plus aucune visibilité sur nos futurs droits retraites.

› **Le montant des pensions sera calculé sur le salaire moyen de l'ensemble de la carrière, soit à terme les 43 annuités cotisées, au lieu des 25 meilleures années dans le privé et des 6 derniers mois dans le public.** Ceci pénalisera directement celles et ceux qui ont une progression de carrière.

› **Pour les carrières hachées et pénibles :** la double peine. Suppression des droits au départ anticipé de la fonction publique et des régimes spéciaux, pas ou peu de compensation des périodes de chômage.

› **Pour l'égalité femmes/hommes**, il faudra attendre. Les femmes sont payées en moyenne 26 % de moins que les hommes et touchent une pension de 40 % plus faible. Ces inégalités sont en partie compensées par les droits familiaux avec la validation des congés maternité et parental et par les pensions de réversion. Les mécanismes de solidarité du projet de réforme par points n'ont absolument pas été définis et le gouvernement refuse de communiquer les simulations sur les hypothèses qu'il envisage.

PAS DE NOUVELLES RESSOURCES ? TA PENSION VA BAISSER !

L'objectif de la réforme est de bloquer définitivement la part des richesses que nous affectons collectivement à nos retraites, au mieux à son niveau actuel, 14 % du PIB.

Sauf qu'avec le papy boom et l'allongement de la durée de vie, le nombre de retraité·e·s augmentera de 35 % d'ici 2050. Pour que les comptes soient équilibrés, le montant de nos retraites serait donc automatiquement revu à la baisse. Une fois ce système mis en place, plus besoin de réforme pour baisser les droits !

C'est ce système à « cotisations définies » et à points qui fait que les pensions des suédois ne représentent plus que 53 % de leur salaire de fin de carrière, contre 60 % en 2000. Un fameux modèle...

Faites le test sur http://reforme-retraite.info/simulateur !

- DE RETRAITE = + D'ÉPARGNE ? VIVE LES BANQUES !

La baisse programmée des pensions, et celles des Ingés, Cadres et Techs en particulier, vise à généraliser les retraites par capitalisation comme complément de retraites.

Cette incitation sera encore plus forte pour les cadres sup' qui ne pourront plus cotiser dans le système commun (ni percevoir de pension) au-delà de 10 131 € brut mensuels contre 27 016 € aujourd'hui.

Pourtant, les expériences étrangères et la crise financière ont montré à quel point les retraites par capitalisation sont risquées et peuvent s'évaporer en cas d'effondrement boursier. Ajoutons qu'elles contribuent à la financiarisation de l'économie, détruisent de l'emploi et alimentent la spéculation au détriment de nos entreprises et de notre travail.

Qui seront les seuls gagnants de cette réforme ? Les banquiers et les assureurs.

COMMENT GARANTIR LE MAINTIENT DU NIVEAU DE VIE À LA RETRAITE ?

Notre système de retraite a été construit en 1945, alors que le pays était ruiné. Il s'agit d'un système universel qui maintient le niveau de vie de toutes et tous, notamment pour protéger les plus faibles. Pour assurer l'avenir de nos retraites par répartition, il faut :

1 DE NOUVELLES RESSOURCES

Mettre en place un droit à la retraite à 60 ans avec un minimum de 75% net de son salaire net de fin de carrière est à notre portée avec de nombreuses possibilités de financement :

› Un relèvement modéré des cotisations retraites et l'assujettissement à cotisations sociales de l'ensemble de la rémunération (intéressement, participation, primes...)

› La suppression des aides et des exonérations de cotisations des entreprises inefficaces pour l'emploi

› La mise à contribution des revenus financiers des entreprises qui, au contraire des revenus financiers des particuliers, sont totalement exonérés.

2 UNE MAISON COMMUNE DES RÉGIMES DE RETRAITES

Les différents régimes de retraite (public, privé, régimes spéciaux...) ont été construits pour s'adapter aux contraintes spécifiques de secteurs professionnels et prendre notamment en compte la pénibilité.

La CGT propose, tout en maintenant le niveau des droits de chacune et chacun, de les intégrer dans une maison commune des régimes de retraites, assurant la transférabilité des droits pour les salarié.e.s passant d'un régime à l'autre.

3 LA PRISE EN COMPTE DES ANNÉES D'ÉTUDES

Alors que l'accès au premier emploi stable a lieu à 27 ans en moyenne, il est indispensable de prendre en compte les années d'études et d'insertion dans le calcul de la retraite, pour garantir le droit à retraite des nouvelles générations.

reforme-retraite.info

Consultation des syndiqués

La confédération vient de lancer une grande consultation de ses syndiqués. L'objectif confédéral est d'obtenir un retour d'au moins 375.000 syndiqués, correspondant à la moitié de nos forces.

L'Union Départementale CGT Charente, s'inscrit pleinement dans cette action et souhaite qu'au moins 2.500 syndiqués du territoire répondent à cette consultation. Pour y parvenir, l'implication de chaque syndicat est primordiale. Aussi nous vous demandons dès aujourd'hui de faire remplir cette consultation à l'ensemble de vos syndiqués.

Pour préparer une rentrée offensive sur les 3 sujets essentiels que sont les retraites, les salaires, les services publics, il est essentiel que nos syndiqués soient les acteurs clés de nos prises de décisions et du relais de nos propositions.

CONSULTATION DES SYNDIQUÉS CGT

la cgt

L'action avec la CGT, vous la voulez comment ?

La CGT lance une vaste consultation de tou·te·s ses syndiqué·e·s pour préparer ensemble une rentrée offensive sur 3 sujets essentiels que sont les retraites, les salaires et les services publics.
Nous t'invitons donc à répondre à ces quelques questions avant le 30 septembre.

Questionnaire à renvoyer avant le **30 septembre 2019** à
CGT - Consultation syndiqué
263 rue de Paris 93100 Montreuil

à remplir le questionnaire en ligne sur: https://bit.ly/2ZNlnol

Ou à remplir et renvoyer grandeconsultation@cgt.fr

Nom – prénom : _____
Date d'adhésion :_____ Âge : _____
Syndicat : _____
Union départementale : _____
Fédération : _____

Plusieurs réponses par question sont possibles (*)

1. Tu travailles dans ?

☐Une PME ☐Une TPE ☐Une grande entreprise
☐Public ☐Privé ☐Privé·e d'emploi ☐Retraité·e

2. Connais-tu les propositions de la CGT ? (*)

☐Sur les salaires ☐Sur les retraites ☐Sur les services publics ☐Autre:_____

3. Les partages-tu avec tes collègues ?

☐Oui ☐Non

4. Penses-tu que le syndicat est en phase avec les préoccupations des salarié·e·s ?

☐Oui ☐Non

5. As-tu connaissance des appels à mobilisation de la CGT ? (*)

☐Sur ton lieu de travail ☐Au niveau national ☐Au niveau local

6. Y participes-tu ?

☐Toujours ☐Parfois ☐Jamais

7. Qu'est-ce qui favorise ta participation ? (*)

☐Un appel dans l'entreprise ☐Un appel interprofessionnel

8. À quel genre d'action(s) es-tu prêt·e à participer ? (*)

☐Une assemblée générale ☐Distribution d'un tract ☐Une manifestation
☐Une grève : (☐Un jour ☐Plusieurs jours ☐Autre:_____)
☐Signer une pétition ☐Faire signer une pétition

9. Quelles autres modalités d'actions sont à proposer pour élargir la mobilisation ?

_____

Conférence Régionale Poitou-Charentes

La 14ème Conférence Régionale Poitou-Charentes s'est tenue vendredi 5 juillet à Cognac. Elle entre dans le processus de clôture des Comités Régionaux CGT actuel pour leur transfert-absorbation-fusion (selon les modalités juridiques retenues) vers les Comités Régionaux dimensionnés aux frontières de nouvelles grandes régions (Nouvelle Aquitaine, pour nous) .
Un état du salariat et services publics Poitou-Charentes versus Nouvelle Aquitaine nous a été présenté ainsi que les comptes pour clôture qui ont été validés à la majorité.

Le premier fait marquant et important fut le rapport d'introduction ci-dessous présenté par Jean-Pierre Grenon qui un des premiers responsables du Comité Régional Poitou-Charentes et qui, à lui seul, pose toute la situation et toutes piste de réflexions.

«HISTORIQUE DU COMITE REGIONAL CGT POITOU-CHARENTES
Ceux qui ont un peu d'expérience, dans la CGT, savent que le débat sur une évolution structurelle n'est pas forcément une chose simple.
Entériner la fin du comité régional CGT Poitou-Charentes et entrer dans la vie du comité régional CGT Nouvel Aquitaine n'est pas un seul fait juridique.
Vous touchez à votre propre histoire syndicale, à celle que vous avez construite, partant de cultures et de pratiques syndicales différentes, dans des départements avec des sociologies également différentes.
On dit souvent qu'il ne faut pas construire les structures syndicales en fonction des institutions. Pour ce que j'en connais, certes nous restons méfiants de tout ce qui est institutionnel, mais souvent nous créons une structure en face ou répondons favorablement à la sollicitation, contraints et forcés.
L'activité régionale n'a pas échappé à cette tendance. Elle a commencé à se construire à la fin des années 1960 et au début des années 1970, à partir de la création des CODER (commissions de développement régional), puis des Conseils Economiques et Sociaux Régionaux. Structures institutionnelles dans lesquelles nous avions décidés de siéger.
Il me reste en mémoire des moments épiques de cette époque puisque qu'avec Bernard BOUCHET, ingénieur à l'ANSEMA de Poitiers nous étions les deux premiers représentants de la CGT au CESR.
Nous préparions les séances avec les élus communistes du conseil régional voire parfois avec un responsable économique du comité central.
Nos interventions se situaient au niveau sociétal quand d'autres voulaient nous tirer sur le terrain régional. Ca donnait des moments risibles ou huées et coupures de micros se succédaient. Pour ne pas vendre notre âme nous ne mangions jamais avec les membres du CESR. Nous allions à l'extérieur Chez Pierrot, militant communiste pour toujours. Comme ça ou ne risquait pas de s'égarer ! Nous étions imperturbables. Nos alliés de l'époque étaient la CFDT... Nous avions en commun de lutter pour l'arrivée de la gauche au pouvoir en France.
Cette aspiration populaire, portée par la totalité du peuple de gauche en France, est arrivée en 1981. L'arrivée de celle-ci était chargée d'utopies, d'illusions et de grandes imprécisions.
Délégations de pouvoir, absence de rapports de force ont permis au patronat et au gouvernement de relancer et accélérer une construction européenne privilégiant les dogmes du marché et de la finance, construisant l'axe Europe / régions. En ce sens on ne peut ignorer que les régions ont servi d'espace d'intégration pour le capital européen.
C'est dans ce contexte que c'est construite l'activité régionale. Une CGT qui privilégiait la transformation de la société au détriment d'une pratique revendicative diversifiée et de proximité. Une CGT tiraillée entre démocratie et décentralisation d'un coté, refus de l'intégration européenne de l'autre.
Chacun aura compris que le débat sur l'évolution des structures syndicales ou notre démarche vis-à-vis des institutions ne peut se faire en dehors de nos orientations syndicales. Il n'y a pas de structures syndicales révolutionnaires et d'autres au service du capital. La question est toujours que faisons avec cette structure ? Qu'allons-nous faire dans telle ou telle institution ?
L'histoire régionale a été longtemps enfermée dans ce débat, certains faisant l'amalgame entre comité régional, conseil régional, comité économique et social. Nous retrouvions souvent les mêmes qui combattaient l'adhésion de la CGT à la Confédération Européenne des Syndicats.
Le second débat mené dans les régions a été celui du besoin d'une l'activité revendicative dans les territoires.
Peut être ca peut paraitre banal de rappeler cela aujourd'hui (encore que !)Mais à l'époque le débat était sérieux entre tenants d'une activité revendicative en territoires et défenseurs d'une activité revendicative dans les entreprises et branches.

N'y aurait-il pas un risque que les conventions collectives soient affaiblies par des accords dans les territoires ?
Au fil des ans, des conférences ou des congrès, mais aussi de la pratique, ce débat a été tranché. L'état, les professions et les entreprises ne sont plus les seuls acteurs de la régulation sociale. Les territoires dans leur diversité, avec l'évolution de leurs compétences due aux lois de décentralisation, sont aussi de nouveaux acteurs.
Une nouvelle démarche revendicative liant besoins, revendications, propositions, luttes territoriales a été porté longtemps par des comités régionaux un peu isolés dans la CGT.
Je pense *aux* questions de l'emploi, de la formation professionnelle, des transports, de la défense des services publics, de la santé, de la défense de l'industrie entre autres.
Ce débat sur la nécessité d'une activité territoriale était dans la même période traversé par le débat sur le renouveau syndical.
Partisans d'une hiérarchisation et d'une forte centralisation affrontaient les demandes croissantes de démocratie dans la CGT.
L'indépendance de l'organisation était sujette à de fortes empoignades.
Certains défenseurs de l'identité de notre organisation s'opposaient à une démarche de rassemblement et d'unité syndicale.
Enfin la demande de la CGT d'adhérer à la Confédération européenne des Syndicats était considérée comme une démarche réformiste et de renoncement aux luttes par certains.
Cette histoire commune à toute la CGT a été vécue de façon plus spécifique par les comités régionaux car la structure régionale a toujours dépendu des Unions Départementales, c'est a dire qu'elle n'avait aucune autonomie sans l'avis des UD.
Faire travailler ensemble des structures aux histoires et aux cultures différentes des militants aux avis contradictoires, de surcroit sur des activités nouvelles, n'avait rien d'évident.
Pourtant, petit à petit, nous avons appris à le faire, pour arriver à ce qui ce fait aujourd'hui et qui apparait normal et partagé.
Cette évolution n'a pu se faire que grâce aux exigences et aux efforts des dirigeants des UD et des syndicats de l'époque. Nous avons tissé des liens humains et de fraternité assez forts.
Le travail CGT dans la région a souvent été de grande qualité mettant à mal les stratégies patronales et libérales.
A travers les différentes époques, l'activité du comité régional a permis de faire émerger des militants appréciés dont nous pouvons être fiers.
Je pense notamment à LEON BERODY, à JEAN PIERRE JALLAIS à MICHEL GUITTON à BERNARD BOUCHET à FRANCIS MARTIN qui nous ont quittés mais a tous ceux qui ont beaucoup travaillé, souvent dans l'ombre comme MICHEL CARDIN, Jacky EMON et plein d'autres encore comme, comme Annie, William, jacques, Paul, et ceux aussi que j'ai moins connu dans la période la plus récente. La liste est bien trop longue, mais tous ont contribué à donner de la qualité aux travaux de CGT et à imposer le respect pour l'organisation.
Avant de partir à la retraite j'ai eu la responsabilité de l'animation de l activité régionale au sein de la confédération. J'avais une vue de ce qui se produisait au sein de chaque comité régional. En toute modestie je peux vous affirmer que nous n'avons pas à rougir de ce qui s'est fait, ici, dans cette région.
Voila ce que je voulais vous dire, de façon lapidaire, sur notre héritage syndical régional avant d'entrer dans le nouveau comité régional.
Mon ancienneté et mon expérience ne me donnent aucun droit pour donner des conseils à qui ce soit.
C'est plus par quelques convictions fortes que je voudrais terminer cette intervention.
Notre ancienne région avait la chance d'avoir 4 départements à forte ressemblance. Quatre villes préfectures moyennes, une forte ruralité.
La ruralité est mise à mal depuis pas mal d'année avec la casse du peu d'industries et celle des services publics. Il ne faudrait pas que le gigantisme de notre nouvelle région accélère les phénomènes à la mode de métropolisation et de désertification.
La Cgt a combattu la réforme territoriale en donnant de nombreux arguments économiques, politiques, sociaux, environnementaux. On ne peut les oublier.
Notre intelligence collective se trouvera renforcée en s'appuyant sur chaque syndiqué ou militant qu' il soit d'un milieu rural ou urbain, d'une petite ou d'une grande ville, d'un petit ou d'un plus grand syndicat, en acceptant que chacun compte pour un.
En Poitou-Charentes sans aucune histoire commune au départ, nous avons réussi à construire une identité et une activité commune, alors pourquoi pas en nouvel aquitaine ?
Merci de votre attention.»

3ème conférence territoriale de l'UD Charente

Michaël LABLANCHE, Secrétaire à l'UD16, responsable à la vie syndicale

3ème Conférence Territoriale de l'UD CGT Charente :
En route vers le congrès

Le jeudi 27 juin dernier, les syndicats étaient invités à venir à l'UD participer à la 3ème Conférence Territoriale. Cette conférence visait à déterminer collectivement la proposition d'évolution du maillage territoriale qui serait soumise au vote du 42ème congrès.

L'introduction des débats rappelait la nécessité de répondre à la double exigence d'être en proximité des salariés et des syndicats. Mais aussi de prendre en compte les mutations à opérer pour être en phase avec le salariat dans le but d'être une CGT efficace. Elle mettait en avant différents points de constats, notamment un département structuré autour de 2 zones urbaines concentrant 60% des actifs (Angoulême et Cognac), une part importante des TPE et une population vieillissante.

Elle rappelait également que le 52ème congrès a validé dans son thème 4 du document d'orientation la nécessité d'expérimenter de nouvelles pratiques, de nouveaux modes d'animation de l'activité de la CGT localement sous forme d'antenne, de référents territoriaux et autres idées, tout en soulignant la nécessité de l'implication de tous les syndicats dans les structures interprofessionnelles et la nécessaire évolution des périmètres pour répondre à l'évolution du salariat.

C'est ainsi que les syndicats présents ont pu échanger sur la proposition présentée. Les débats, intéressants et animés, ont permis l'expression de chacun sur les propositions de modification proposées qui s'appuient sur le travail mené lors des 2 précédentes conférences.

Les propositions sont :

Projet « UL Mobile ». Il s'agit pour notre UD de nous doter d'un camion-bureau qui nous permettra d'aller sur les zones d'activités où nous ne sommes pas présents dans le but d'aller au-devant des salariés de ces zones et leur faire prendre ou reprendre contact avec la CGT. Cette UL Mobile ne serait pas là pour pallier nos difficultés, mais pour expérimenter notre activité sur des zones où aujourd'hui nous sommes aussi en difficulté.

Pour le territoire de Cognac, peu de remise en question quant au découpage territorial à part la question posée sur Châteauneuf et Rouillac, concernant le lieu d'implantation de l'UL aucune proposition de modification. De plus, les syndicats et l'activité économique se situent essentiellement sur le Grand Cognac. Nous proposons que la réflexion se poursuive après le 42ème congrès sur le déploiement autour de Rouillac et Châteauneuf qui sont limitrophes de 2 autres Uls pour une possible modification au 43ème congrès départemental.

Pour le territoire d'Angoulême, le constat était de tendre à diviser ce territoire qui comporte beaucoup d'entreprises et de syndicats et amène de fait une activité syndicale trop importante pour une seule structure. De plus un besoin d'installer un local là où il y a des entreprises et où nous ne sommes pas assez présents. Cette réflexion importante a encore besoin d'être poursuivi et nous proposons à travers l'UL Mobile d'expérimenter la présence CGT dans ces zones économiques, dans le but de juger de la pertinence d'y installer une structure territoriale CGT, cette réflexion se poursuivra jusqu'au 43ème congrès afin de procéder alors aux éventuelles modifications de découpage et d'implantations.

Pour le territoire de Charente Limousine, les groupes de travail ont acté d'une réflexion à porter sur l'implantation des locaux de l'UL sur la commune de « Terres de Haute Charente » et plus précisément Roumazières et d'une éventuelle antenne à Confolens. Nous proposons d'aller sur une UL à Roumazières et d'utiliser l'UL mobile à Confolens pour juger de la pertinence d'un local d'accueil sur ce territoire.

Pour le territoire du Nord Charente, unanimement, les syndicats ont proposé lors de la 2de conférence territoriale d'avoir une modification du lieu d'implantation de l'UL en positionnant les locaux sur la zone de Mansle ce qui permet de répondre au souci de proximité des salariés et celle posée par la position excentrée de Ruffec. Nous proposons de positionner les locaux sur cette zone, et d'utiliser l'UL Mobile pour aller sur les zones de Ruffec et Aigre.

Pour le territoire de Sud Charente, les syndicats ont émis l'idée de redéfinir le territoire en 2 Uls. Néanmoins, Barbezieux reste une réelle zone d'activité économique où nous sommes très peu présents, le reste de ce territoire reste très rural. Nous proposons de travailler au déploiement de la CGT dans les entreprises où nous ne sommes pas présents à Barbezieux, et d'utiliser l'UL Mobile pour aller dans les zones de Montmoreau ou Chalais afin de juger de la pertinence d'une implantation d'une antenne ou d'un découpage de l'UL lors du 43ème congrès.

Pour le territoire d'Horte et Tardoire, le constat des syndicats porte sur la nécessité d'avoir un lieu physique permettant une réelle activité CGT. Le collectif d'animation a validé l'organisation d'un congrès, nous proposons de continuer les démarches de recherche d'un local, d'impulser la tenue du congrès de l'UL et d'intégrer la commune de Mornac au territoire de l'UL.

La majorité des syndicats ont donc validé les propositions qui seront soumises au vote lors du 42ème congrès, puisque les modifications des périmètres et des implantations des Uls font partis des statuts de l'UD. Cette validation sera un premier point d'étape dans notre construction du maillage territorial, car nous devrons lors du 43ème congrès pouvoir présenter les propositions d'évolution que l'Ul Mobile nous aura permis de déterminer notamment sur le territoire du Grand Angoulême.

Ce qui est essentiel pour nous à la Macif, depuis plus de 30 ans, c'est de protéger l'activité syndicale de nos partenaires.

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, c'est un engagement de tous les instants.
C'est pourquoi, lorsque vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, la Macif est à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

Contactez-nous : partenariat@macif.fr

Assurances
Banque
Santé
Essentiel pour moi

MACIF

Les garanties et prestations sont accordées dans les conditions et limites des contrats souscrits.
MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue de Pied-de-Fond 79000 Niort. Intermédiaire en opérations de Banque et en services de paiement pour le compte exclusif de Socram Banque. N° ORIAS 13005670 (www.orias.fr).

Analyse globales des formations - 2018

Nbre de stages	44
Nbre de syndiqués formés	331
Nbre total de stagiaires	524
Nbre de formateurs intervenus	27
Nbre total de formateurs	93
Nbre de formateurs extérieurs	9

Nbre moyen de stagiaires par stage pour 2017	11,91
Nbre moyen de formateurs par stage 2017	2,32

Durant l'année 2018, 44 stages de formations économiques, sociales et syndicales ont été dispensées sur le département de la Charente.

- 524 stagiaires ont suivi des formations.
- 331 syndiqués ont été formés (certain ont participé à plusieurs sessions de formations)
- 27 formateurs ont assuré l'animation et/ou des interventions durant ces stages.
- 9 formateurs extérieurs sont intervenus (Pôle Formation CGT, UD 33 et UD 17, SISTA, CARSAT, AGEFIPH, EMERGENCE, SECAFI).

Analyse par familles de formation

	Nbre de stages en 2018	Nbre de stagiaires en 2018	Nbre moyen de stagiaires par stage en 2018	Nbre de formateurs en 2018	Nbre moyen de formateurs par stage en 2018
Etre acteur toute sa vie syndicale	18	242	13,44	50	2,78
Outiller au mandat	12	112	9,33	24	2,00
Outiller à la responsabilité	7	68	9,71	10	1,43
autres formations - journées d'étude	7	102	14,57	11	1,57

Comparatif 2017 vs 2018 par familles de formation

	nbre stage 2017	nbre stage 2018	nbre stagiaires 2017	nbre stagiaires 2018	différence nbre stages	différence nbre stagiaires
Etre acteur toute sa vie syndicale	**10**	**18**	**101**	**242**	**+ 8**	**141**
Outiller au mandat	**16**	**12**	**171**	**112**	**- 4**	**-59**
Outiller à la responsabilité	**10**	**7**	**115**	**68**	**- 3**	**-47**
autres formations - journées d'étude	**/**	**7**	**/**	**102**	**+ 7**	**102**
total	36	44	387	524	**+ 8**	**+ 137**

Durant l'année 2018, nous avons dispensé 8 stages de plus et formés 137 camarades de plus qu'en 2017 .

Cependant, nous avons régressé sur les familles de formation « outiller au mandat » et « outiller à la responsabilité ».

Comparatif 2017 vs 2018 par familles de formation

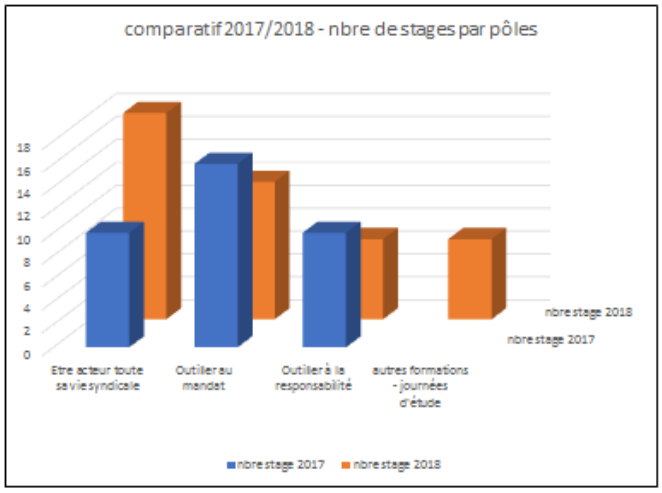

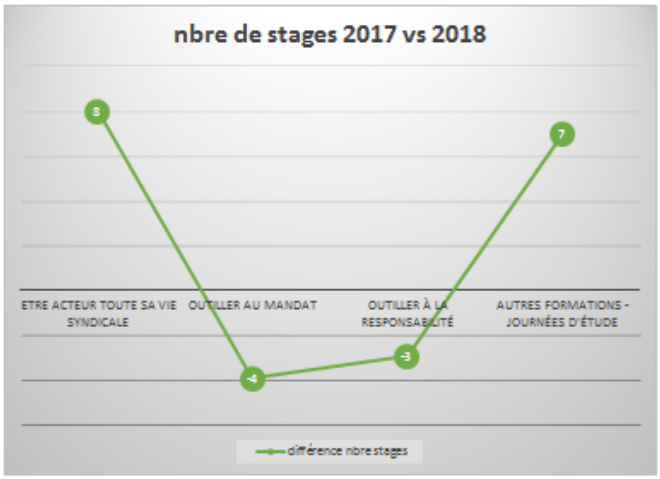

Comparatif 2017 vs 2018 par familles de formation

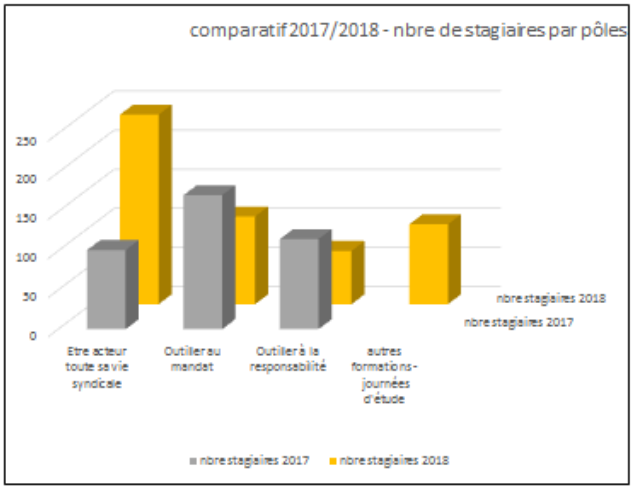

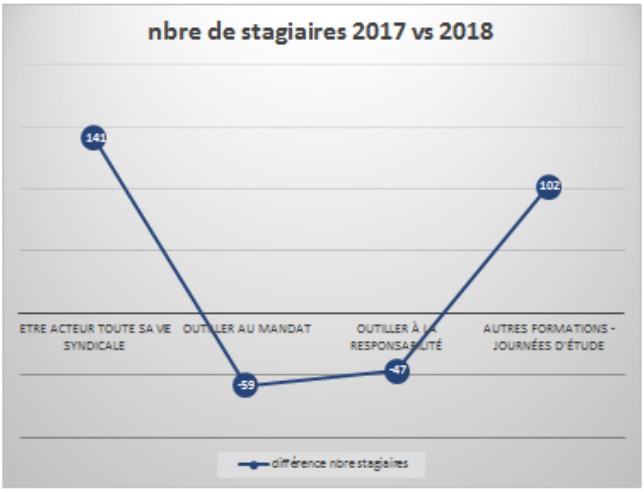

Analyse 2018 – famille de formation « être acteur toute sa vie syndicale »

Etre acteur toute sa vie syndicale	Nbre de stages	18
	Nbre de syndiqués formés	206
	Nbre total de stagiaires	242
	Nbre de formateurs intervenus	20
	Nbre total de formateurs	49
	Nbre total d'intervenants extérieurs	2

Nbre moyen de stagiaires par stages	13,44
Nbre moyen de formateurs par stages	2,72

	FANS	NIVEAU 1	NIVEAU 2 - partie 1	NIVEAU 2 - partie 2	Lutte contre les idées d'extreme droite	Renforcer la CGT	RPS - AGEFIPH	Communication
Nbre de stages	5	4	2	2	1	1	2	1
Nbre stagiaires / type stage	34	72	34	21	18	18	35	10

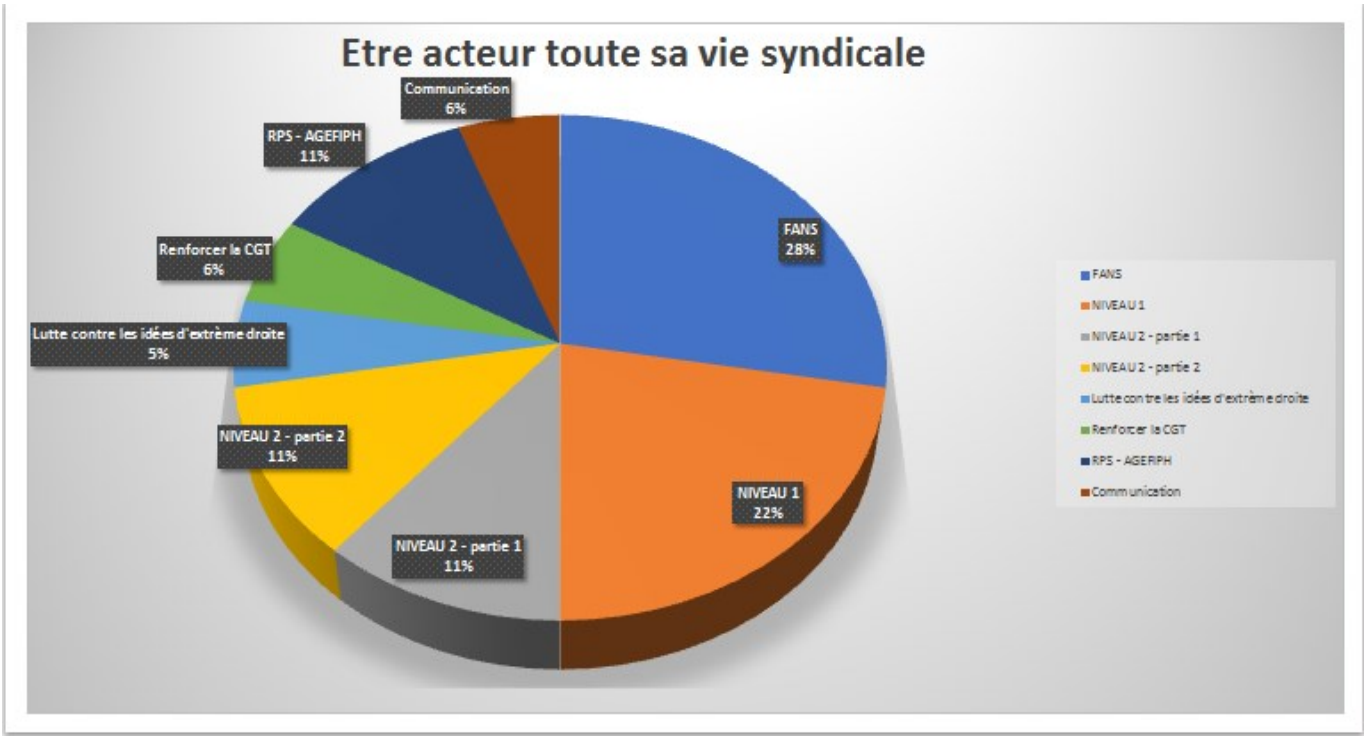

Analyse 2018 – famille de formation « outiller au mandat »

Outiller au mandat	Nbre de stages	12
	Nbre de syndiqués formés	92
	Nbre total de stagiaires	112
	Nbre de formateurs intervenus	6
	Nbre total de formateurs	23
	Nbre total d'intervenants extérieurs	4

Nbre moyen de stagiaires par stages	9,33
Nbre moyen de formateurs par stages	1,92

	Prudis – session 2	CHSCT Santé	Délégué syndical	Conseiller du salarié	Délégué du personnel	ECO CE	CHSCT	Prudis – session 3 module 1
Nbre de stages	1	1	2	2	2	1	2	1
Nbre stagiaires / type stage	11	8	15	30	20	6	10	121

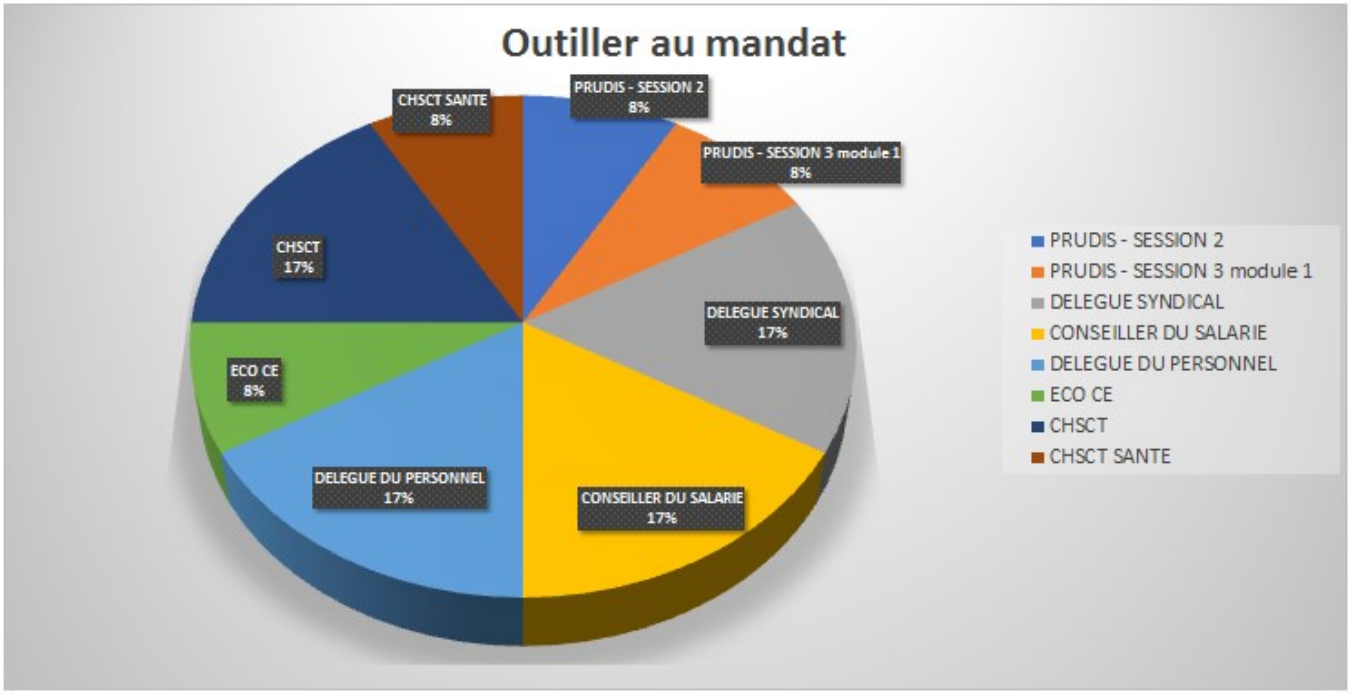

Analyse 2018 – famille de formation « outiller à la responsabilité»

Outiller à la responsabilité	Nbre de stages	7
	Nbre de syndiqués formés	64
	Nbre total de stagiaires	68
	Nbre de formateurs intervenus	7
	Nbre total de formateurs	10
	Nbre total d'intervenants extérieurs	2

Nbre moyen de stagiaires par stages	9,71
Nbre moyen de formateurs par stages	1,43

	Cogitiel	CARSAT	CARSAT 2	Animer un syndicat	Travail et Handicap	Formateurs
Nbre de stages	2	1	1	1	1	1
Nbre stagiaires / type stage	14	12	12	7	16	7

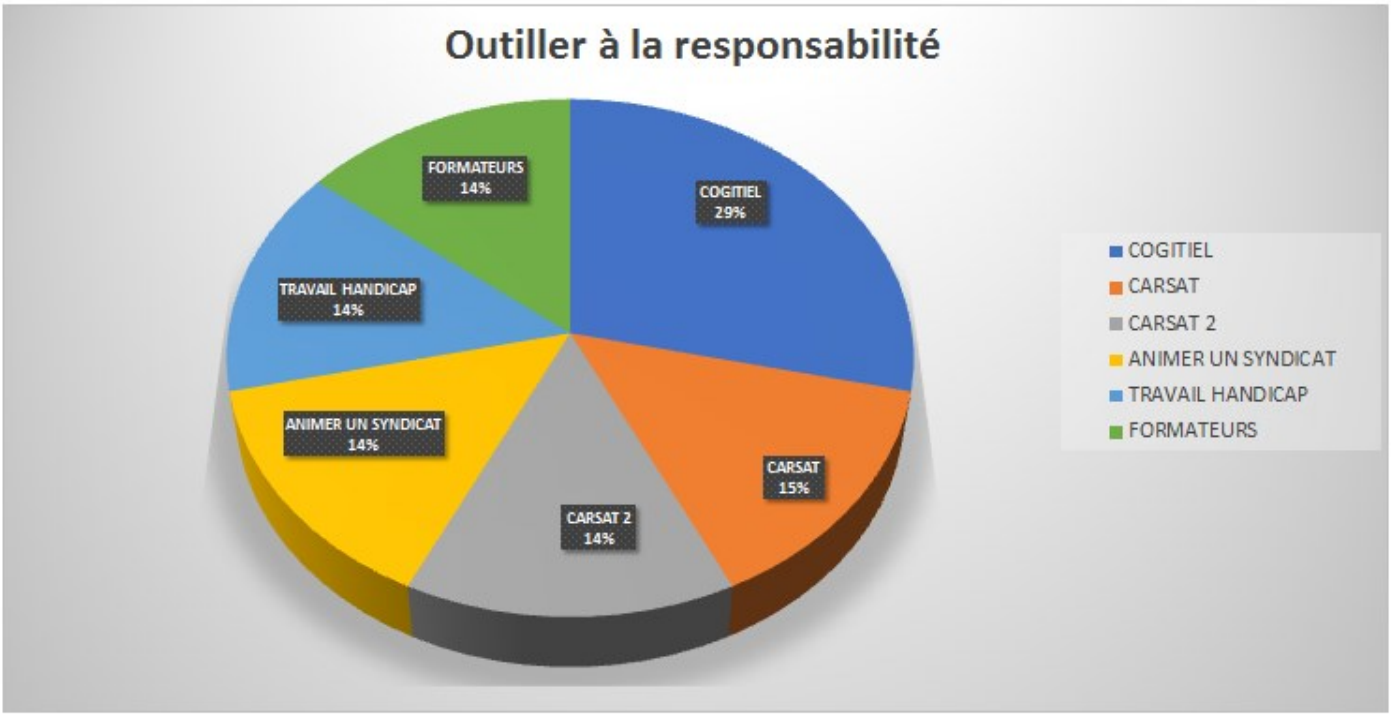

Analyse 2018 – famille de formation «autres formations»

Outiller à la responsabilité	Nbre de stages	7
	Nbre de syndiqués formés	84
	Nbre total de stagiaires	102
	Nbre de formateurs intervenus	9
	Nbre total de formateurs	11
	Nbre total d'intervenants extérieurs	1

Nbre moyen de stagiaires par stages	14,57
Nbre moyen de formateurs par stages	1,57

	JE « Ordonnances Macron »	JE « CSE »	JE « Utilisation d'internet »	JE « Discrimination syndicale »	JE « Collectif formateurs »
Nbre de stages	2	2	1	1	1
Nbre stagiaires / type stage	34	43	7	12	6

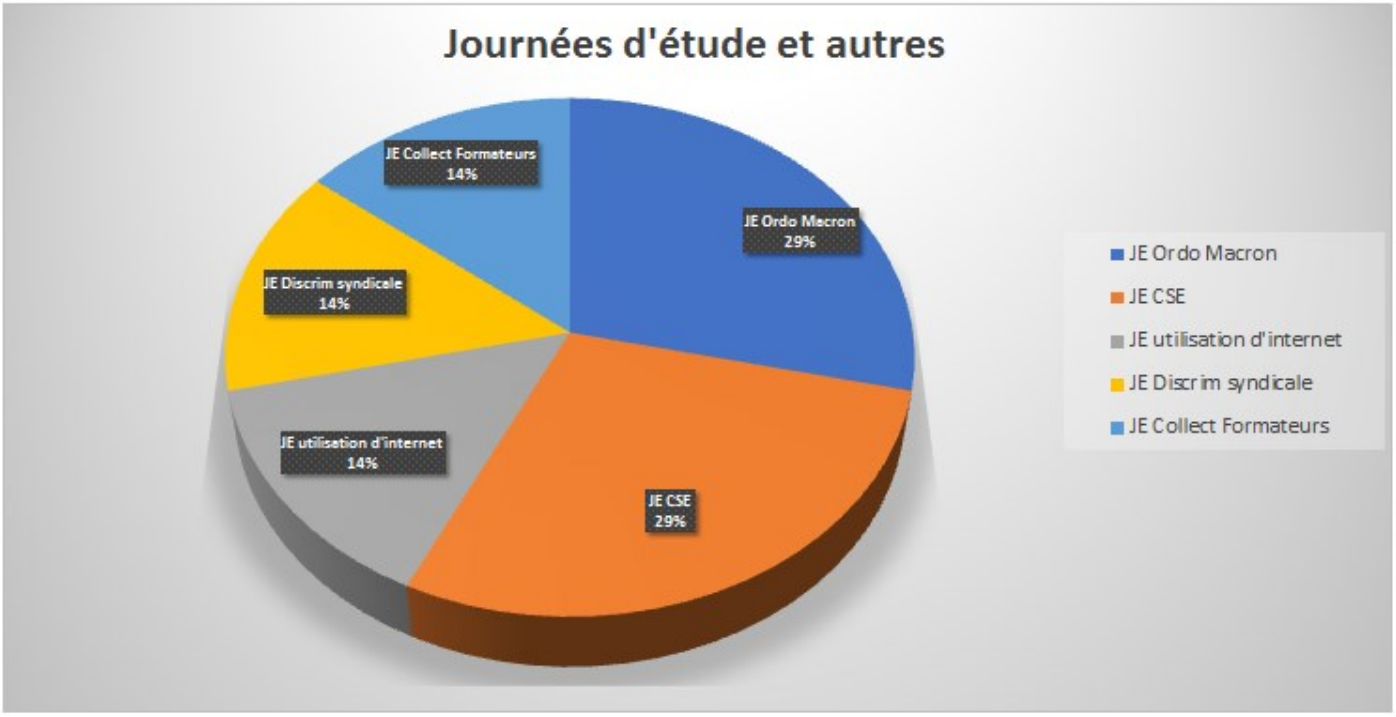

Analyse 2018 – nbre de stagiaires par syndicats

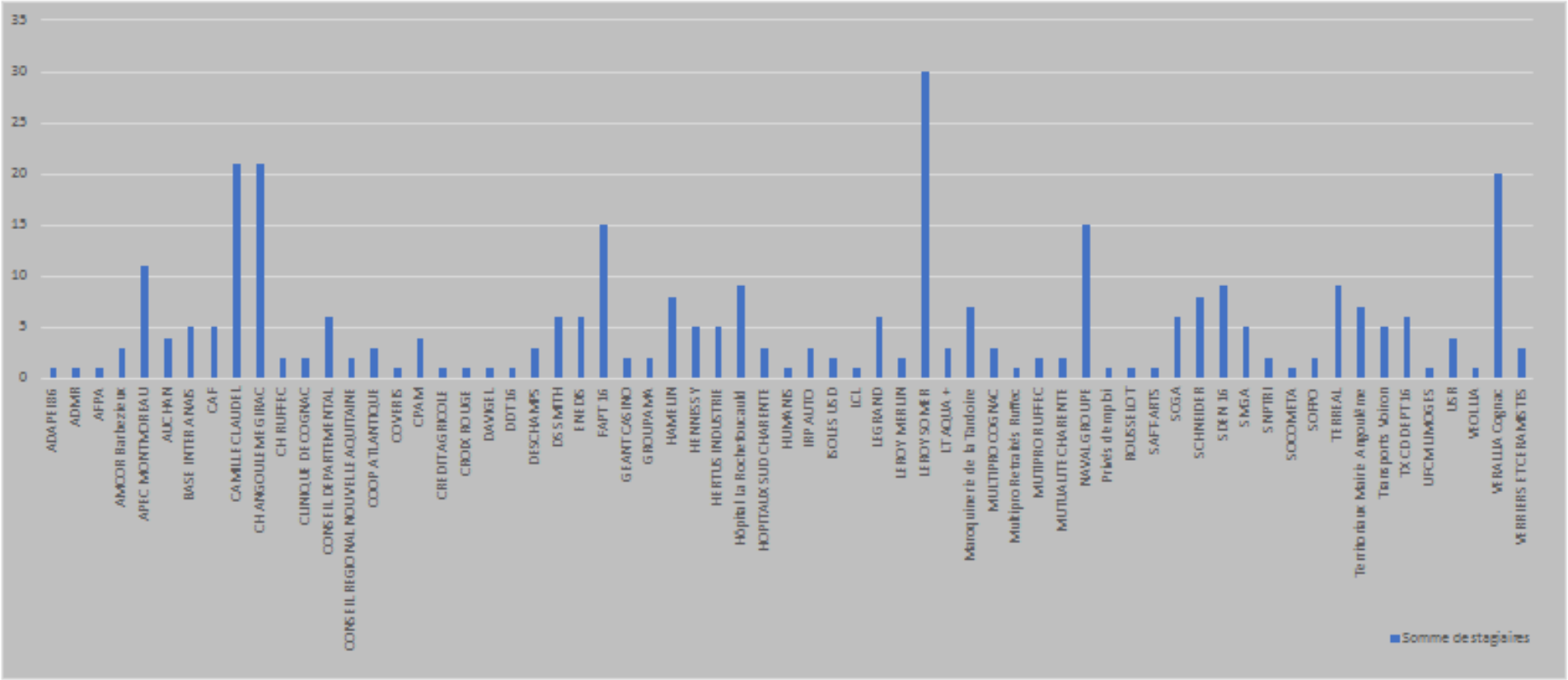

seulement 64 syndicats ont envoyés des camarades en formation au cours de l'année 2018

PLANNING - FORMATIONS UD CGT de la CHARENTE

2019

JUILLET		AOUT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
Lun 1	COGITEL Laurent CITTAVI	Jeu 1		Dim 1		Mar 1	BCD – PRUDO Evelyne AUDURNIT LALANDE Arnaud LAFITTE	Ven 1	TOUSSAINT	Dim 1	
Mar 2		Ven 2		Lun 2		Mer 2		Sam 2		Lun 2	CGE CGICT Alain POMETTI – David BERNON / CHSCT SANTÉ Session 2
Mer 3	COLLECTIF FORMATEUR	Sam 3		Mar 3		Jeu 3		Dim 3		Mar 3	
Jeu 4		Dim 4		Mer 4		Ven 4	JI SYNDICAL	Lun 4		Mer 4	
Ven 5	"MISE EN ROUTE" INTERNET Loïc CITERNE	Lun 5		Jeu 5		Sam 5		Mar 5		Jeu 5	CARSAT Lt. Cognac
Sam 6		Mar 6		Ven 6	CE UD	Dim 6		Mer 6	Rayon Nouvelle-Aquitaine Alain POMETTI	Ven 6	
Dim 7		Mer 7		Sam 7		Lun 7	CTS SANTÉ Session 2 / NIVEAU 1 Lt. Cognac	Jeu 7		Sam 7	
Lun 8		Jeu 8		Dim 8		Mar 8		Ven 8		Dim 8	
Mar 9		Ven 9		Lun 9	NIVEAU 1 UISA	Mer 9		Sam 9		Lun 9	
Mer 10		Sam 10		Mar 10		Jeu 10		Dim 10		Mar 10	
Jeu 11		Dim 11		Mer 11		Ven 11	CE UD	Lun 11	ARMISTICE	Mer 11	
Ven 12	CE UD	Lun 12		Jeu 12		Sam 12		Mar 12	DISCRIMINATION SYNDICALE Alain POMETTI	Jeu 12	
Sam 13		Mar 13		Ven 13		Dim 13		Mer 13		Ven 13	CE UD
Dim 14	FÊTE NATIONALE	Mer 14		Sam 14		Lun 14	CSE Laurent CELLAS – Thierry CHAUVET	Jeu 14		Sam 14	
Lun 15		Jeu 15	ASSOMPTION	Dim 15		Mar 15		Ven 15	CE UD	Dim 15	
Mar 16		Ven 16		Lun 16	NIVEAU 1 – Partie 2 Patricia ROUSSEAU	Mer 16	"Égal différent" Rassembler la CGT jeune	Sam 16		Lun 16	UISA NIVEAU 1
Mer 17		Sam 17		Mar 17		Jeu 17	REMOBILISER LA CGT Philippe BURON	Dim 17		Mar 17	
Jeu 18		Dim 18		Mer 18		Ven 18		Lun 18	FORMATEUR 1 / CHSCT SANTÉ Session 1	Mer 18	
Ven 19		Lun 19		Jeu 19		Sam 19		Mar 19		Jeu 19	PRUDO Réorientation
Sam 20		Mar 20		Ven 20		Dim 20		Mer 20		Ven 20	
Dim 21		Mer 21		Sam 21		Lun 21		Jeu 21		Sam 21	
Lun 22		Jeu 22		Dim 22		Mar 22		Ven 22		Dim 22	
Mar 23		Ven 23		Lun 23	DÉLÉGUÉ SYNDICAL & Bataille avant mise en place CSE Loïc COMBAUD / CTS SANTÉ Session 1	Mer 23		Sam 23		Lun 23	
Mer 24		Sam 24		Mar 24		Jeu 24		Dim 24		Mar 24	
Jeu 25		Dim 25		Mer 25		Ven 25		Lun 25	NIVEAU 2 – Partie 1	Mer 25	NOËL
Ven 26		Lun 26		Jeu 26		Sam 26		Mar 26		Jeu 26	
Sam 27		Mar 27		Ven 27		Dim 27		Mer 27		Ven 27	
Dim 28		Mer 28		Sam 28		Lun 28	CONSEILLER DU SALARIÉ MODULE 1 A. POMETTI – C. PASQUAU	Jeu 28		Sam 28	
Lun 29		Jeu 29		Dim 29		Mar 29		Ven 29		Dim 29	
Mar 30		Ven 30		Lun 30	BCD – PRUDO	Mer 30		Sam 30		Lun 30	
Mer 31		Sam 31				Jeu 31				Mar 31	

Légende : « Être acteur toute sa vie syndicale » / « Outiller au mandat » / « Outiller à la responsabilité » / « Autres formations – Journées d'étude » | Congrès scolaires Zone A / Poitiers | Réunions : CE UD - 52ème Congrès Confédéral

AGENDA

1 er et 2 juillet : Formation COGITIEL

Lundi 1er juillet : Secrétariat

Mercredi 3 juillet : Réunion du collectif Formateurs CGT à 9h

Jeudi 4 juillet : CE de l'UL du Grand Angoulême (Thierry SEBIRE), CE de l'UL de Cognac (Samantha DUMOUSSEAU), Coordination Régionale ALPC à Cognac (Samantha DUMOUSSEAU)

Vendredi 5 juillet : Conférence Régionale Poitou Charentes à Cognac, CE de l'USD à 9h

Lundi 8 juillet : Secrétariat Rencontre avec le personnel de l'UD à 14h, Réunion du collectif DLAJ à 14h

Mardi 9 juillet : CE de l'UL Charente Limousine

Mercredi 10 juillet : Réunion des conseillers CPH à 10h (Gwladys AUDUBERT-LALANDE)

Vendredi 12 juillet : CE de l'UD

Vendredi 26 juillet : AG du syndicat TERREAL

Mardi 27 août : AG de rentrée Confédérale (Michaël LABLANCHE)

Lundi 2 septembre : Secrétariat

Jeudi 5 Septembre : CE de l'USR à 14h (Michaël LABLANCHE)

Vendredi 6 septembre : CE de l'UD

CONTACTS

Union Départementale CGT de la Charente
10 rue Chicoutimi - Ma Campagne - 16000 ANGOULEME / Tel : 05 45 38 11 48
Secrétariat de l'UD : ud-cgt16@orange.fr / Site Internet : www.cgt16.fr / Contact site : siteweb@cgt16.fr

Union Locale CGT du Grand Angoulême
6 Allée des Troènes – 16000 ANGOULÊME / Tel : 05 45 22 88 05 / Fax : 05 45 38 02 26
cgt.ul.angouleme@wanadoo.fr

Union Locale CGT du Cognaçais
3 – 5 rue Plumejeau – 16100 COGNAC / Tel : 05 45 35 36 17 / ulcgtcognac@wanadoo.fr

Union Locale CGT d'Horte et Tardoire
En cours de relance

Union Locale CGT du Ruffecois
Adresse provisoire :
4 rue de l'Ordaget– 16700 Ruffec Tel / Fax : 05 45 30 38 31 / ulruffec@orange.fr

Union Locale CGT du Sud Charente
Le Logis de Plaisance - ZA Plaisance – 16300 BARBEZIEUX
Tel / Fax : 05 45 78 21 99 / ulcgtsudcharente@wanadoo.fr

Union Locale CGT de Charente Limousine
Mairie d'Exideuil – 16150 EXIDEUIL
Tel / Fax : 05 45 84 09 35 / union-locale-cgt-chte-limousine@orange.fr